

Monsieur le Maire,

Je voudrais réagir sur une phrase que vous avez prononcée lors du dernier conseil municipal, une phrase qui me met personnellement en cause et que je n'avais pas relevée sur l'instant.

Je vous cite « Monsieur Taton, on a vécu un calvaire terrible avec ce que VOUS nous avez fait sur les réseaux sociaux »

Une fois de plus, vous vous présentez comme une victime et me pointez du doigt comme le principal responsable. Pour en finir une fois pour toutes avec cette légende que vous avez inventée, je vais remettre les choses en perspective et démontrer que la victime et le coupable ne sont pas forcément ceux que vous prétendez.

Depuis plusieurs années, vous racontez à qui veut bien l'entendre que j'aurais une multitude de faux comptes Facebook que j'utiliserais pour vous harceler.

A plusieurs reprises, je vous ai donné ma parole que ce n'était pas le cas. A chaque fois, vous m'avez répondu en prendre acte mais avez continué à propager vos calomnies.

Il y a quelques semaines encore, vous m'avez interpellé au bar des arènes en compagnie du Maire de Saint-Jean de Védas et m'avez présenté comme l'homme aux multiples comptes Facebook destinés à vous nuire.

Curieusement, cette même calomnie a été diffusée récemment sur Pérols Blog, l'une de ces pages courageusement anonyme qui se revendique comme une page d'information sur Pérols pour y glisser régulièrement des articles tout à votre gloire et d'autres insultant vos opposants.

Vous allez certainement nous expliquer que la municipalité n'a rien à voir avec ce Blog. Vous n'en avez de toute façon pas le choix. Que le premier magistrat de la ville utilise un blog anonyme pour y véhiculer des calomnies sur ses opposants serait d'une gravité extrême.

Je tiens donc à rétablir la vérité et donner quelques informations aux Péroliens qui nous écoutent :

Je n'ai jamais utilisé un faux compte Facebook de particulier pour diffuser quoi que ce soit.

Tout ce que j'ai publié sur ce réseau était en mon nom propre ou en tant qu'administrateur de pages ou de groupes pour lesquels j'étais mandaté et clairement identifié. Je peux citer, par exemple, le groupe SOS Pérols dont j'ai

été l'analyste, le porte-parole et l'administrateur officiel. Vous n'avez peut-être pas apprécié certaines publications très critiques sur votre gestion mais mes publications ont toujours été faites en mon nom ou au nom de SOS Pérois et n'ont donc jamais été anonymes.

Vous vous dites victimes des réseaux sociaux alors sachez :

Je ne vous ai jamais blacklisté sur mon compte personnel ni sur les pages et groupes que j'ai administrés. Vous, comme votre cabinet ou l'ensemble des élus ici présents, a donc toujours eu la possibilité de répondre aux critiques que j'ai pu émettre sur votre gestion.

Pour ma part, je suis blacklisté sur toutes les pages ventant votre action afin de m'empêcher de répondre aux éventuelles calomnies que vous véhiculez :

- Votre propre page politique : Blacklisté
- Le compte de votre directeur de cabinet : Blacklisté
- Le blog Anonyme « Pérois Blog » : Blacklisté
- La page officielle de la ville de Pérois : Blacklisté

Oui, je suis - que ça vous plaise ou non - élu conseiller municipal et ne peux même pas m'exprimer - Comme tout Péroisien - sur la page officielle de la ville.

Prétendez-vous toujours être la victime ?

Si vous vous sentez harcelé sur les réseaux sociaux, ce n'est absolument pas de mon fait alors que vous portez une lourde responsabilité sur les calomnies que vous véhiculez à mon encontre.

Monsieur le Maire, je vais vous demander si vous maintenez, ici même et en public, vos accusations calomnieuses à mon égard.

Pour ne pas vous prendre à défaut, sachez que si vous maintenez vos accusations, je porterai plainte contre vous dès demain pour diffamation publique et dénonciation calomnieuse. Je vous demanderai, dans ce cas, de ne pas réclamer la protection fonctionnelle. C'est un différent à régler entre vous et moi qui ne doit pas coûter un euro aux finances de la ville.

Monsieur le Maire, je vous demande donc une réponse claire et précise à cette question simple : maintenez-vous votre accusation selon laquelle je disposerais de plusieurs faux comptes de particuliers sur le réseau Facebook que j'utiliserais pour critiquer anonymement votre action ?

Je vous écoute, monsieur le maire.